

LA LETTRE DE L'INSTITUT D'EMISSION

AGENCE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

N° 120 JUILLET 2007

Agrément de la Banque de France en tant qu'organisme externe d'évaluation du crédit

Conformément à l'article L. 511-44 du code monétaire et financier, la Commission bancaire a agréé par décision en date du 19 juin 2007 sept organismes externes d'évaluation de crédit (OEEC) dont les notations pourront être utilisées par les établissements de crédit et les entreprises d'investissement pour la mise en œuvre de la nouvelle réglementation relative à la solvabilité, soit la Banque de France, la Coface, Dominion Bond Rating Services, Fitch Ratings, Japan Credit Rating Agency, Moody's Investors Services et Standard & Poors Ratings Services.

Les critères, fixés au niveau international, d'un système performant d'évaluation du risque de crédit sont notamment :

- l'objectivité de la méthode et des résultats,
- l'indépendance de l'organisme de notation,
- un examen régulier des notes,
- la transparence vis-à-vis des entreprises notées.

La décision de la Commission bancaire constitue une reconnaissance de la qualité de la cotation Banque de France.

Outil de référence pour l'analyse d'entreprise, la cotation Banque de France est accessible en temps réel, par la profession bancaire, via FIBEN, le Fichier bancaire des entreprises (www.fiben.fr). Elle répond ainsi aux besoins des établissements de crédit tant pour l'analyse du risque avant prospection ou prise de décision, que pour le suivi des risques existants ou la sélection des créances pouvant garantir le refinancement monétaire et les systèmes de paiement. Désormais, elle servira également à la détermination des fonds propres nécessaires à la couverture globale du risque.

L'IEDOM, en sa qualité de banque centrale déléguée, a contribué à l'obtention par la Banque de France de ce statut d'OEEC. Pour mémoire, l'IEDOM attribue la cotation FIBEN aux entreprises implantées dans sa zone d'intervention en appliquant strictement l'approche méthodologique définie par la Banque de France. Ainsi, on recense dans le fichier FIBEN de nombreuses entreprises des départements et collectivités d'outre-mer.

Informations bancaires et financières générales

● Communiqué de la BCE : décisions de politique monétaire

Le 6 juin 2007, le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne a relevé de 25 points de base ses différents taux directeurs avec effet au 13 juin 2007 : - le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est passé à 4 % ; - le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal est fixé à 5 % ; - le taux d'intérêt de la facilité de dépôt est passé à 3 %.

● Rencontre du Président de la République avec les représentants des professions financières sur le financement de l'économie

Lors de l'entrevue du 12 juin 2007 avec les représentants de la banque et de l'assurance, le président de la République, M. Nicolas Sarkozy a demandé au ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi de préparer un plan d'action portant sur les trois axes suivants : 1 – améliorer les relations entre les banques, les assurances et leurs clients pour notamment faciliter l'accès du plus grand nombre au crédit, en particulier dans le cadre de l'accession à la propriété ; 2 – faciliter le financement des entreprises et spécialement des PME ; 3 – renforcer la compétitivité de la place financière de Paris.

● Communiqué du Premier ministre : mise à l'étude des modalités de la distribution du livret A

Suite à la décision adoptée par la Commission européenne le 10 mai 2007 demandant à la France de supprimer le monopole de distribution du livret A, le gouvernement va déposer un recours devant la justice européenne. M. Michel Camdessus, gouverneur honoraire de la Banque de France a été chargé d'étudier la réforme de la distribution du livret A. Ses propositions seront présentées au Gouvernement à l'automne 2007.

● Lutte contre le blanchiment de capitaux

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris, du 27 au 29 juin 2007, le Groupement d'Action Financière (GAFI) a accueilli la Chine comme nouveau membre et compte désormais 34 membres. L'Inde et la Corée sont actuellement observateurs avec la perspective d'en devenir membres.

Le GAFI a publié un guide d'interprétation à l'attention du secteur privé et des gouvernements pour combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ainsi que deux rapports sur les méthodes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Le premier porte sur le secteur de l'immobilier et le trafic de drogue et le second se concentre sur le produit du trafic de drogue dans la région eurasiennne.

● Publications de l'IEDOM et de l'IEOM

1 – rapports annuels : A l'occasion de la présentation des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2006, M. Alain Vienney, Directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM a adressé à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales et à M. Christian Estrosi, Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, une synthèse des principales évolutions ayant affecté au cours de l'année écoulée les économies ultramarines, ainsi que les premières tendances de l'année 2007.

Ces rapports ont fait l'objet d'une conférence de presse le 19 juin 2007, à Paris et dans chacune des agences.

A noter, pour l'IEDOM, que la collection des fascicules géographiques s'enrichit de deux nouveaux documents relatifs aux collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

2 – note Conjoncture outre-mer n° 9 : elle se rapporte au 1^{er} trimestre 2007

L'ensemble des documents cités est disponible en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr)

● L'accès au crédit immobilier des emprunteurs à revenus irréguliers et des personnes âgées

Elargir l'accès au crédit au logement des emprunteurs atypiques par « le prêt sécurisé à l'accession à la propriété et le prêt hypothécaire cautionné », tel était l'objet du rapport Vorms-Taffin publié en avril 2007.

Ce rapport mandaté par les directeurs généraux du Trésor et de la politique économique et de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction sur l'accès au crédit immobilier aux personnes à revenus irréguliers et aux seniors propose la création de deux nouveaux produits. Un nouveau prêt aidé, le prêt sécurisé à l'accession à la propriété (PSAP) qui serait garanti par le nouveau Fonds de garantie à l'accession sociale (FGAS). En cas d'insolvabilité et de règlement à l'amiable, l'emprunteur pourrait récupérer 50 % de son apport. Le second produit, le prêt hypothécaire cautionné est destiné aux personnes âgées qui ne peuvent obtenir une assurance décès-invalidité. Ce rapport a été examiné lors de la réunion plénière du Comité consultatif du secteur financier du 28 juin 2007.

II – ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

☞ Au cours du mois de mai 2007, 11 incidents de paiements sur chèques ont été enregistrés au Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France, contre 14 au cours du mois précédent. Depuis le 1^{er} janvier 2007, quelque 98 incidents ont été recensés, soit une hausse de 12,6 % par rapport au cumul annuel au 31 mai 2006.

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

Il n'y a eu aucune décision de retrait de carte bancaire au cours du mois.

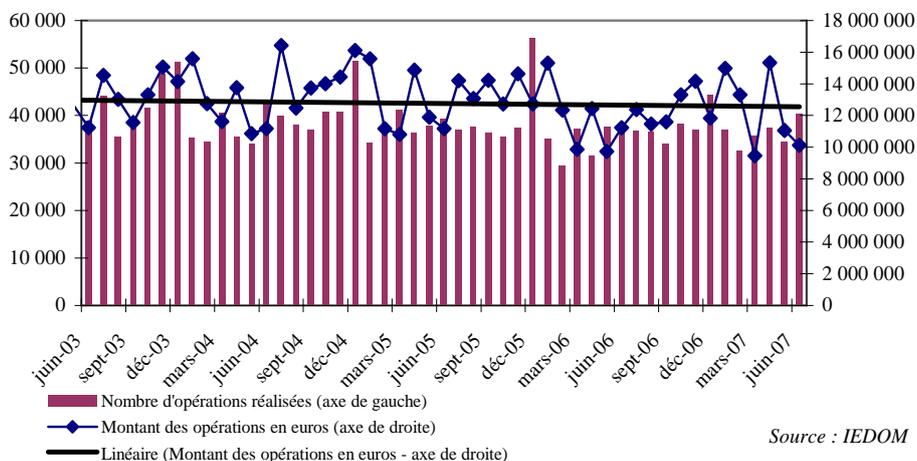
L'archipel comptait 53 personnes physiques et 5 personnes morales en interdiction bancaire, soit des baisses respectives en glissement annuel de 30,3 % et de 16,7 %. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire dans l'archipel n'a jamais été aussi faible.

Surendettement

☞ Depuis le 1^{er} janvier 2007, une seule personne a déposé un dossier de surendettement auprès de la commission d'examen des situations de surendettement. Pour mémoire, le premier dossier de surendettement a été déposé en mars 2002. Depuis, 36 autres dossiers ont été soumis à la commission.

Baisse de la valeur des opérations de compensation au 2^{ème} trimestre

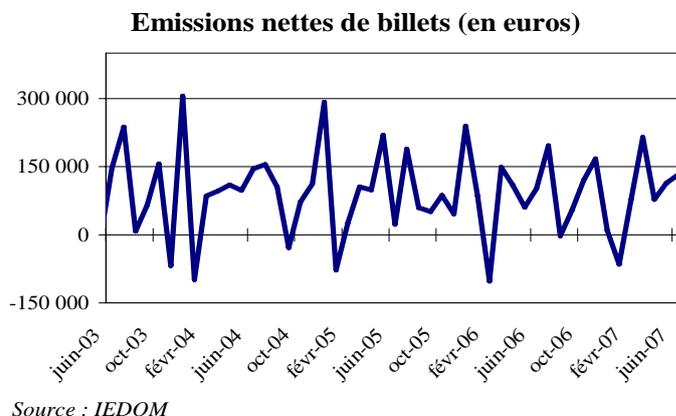
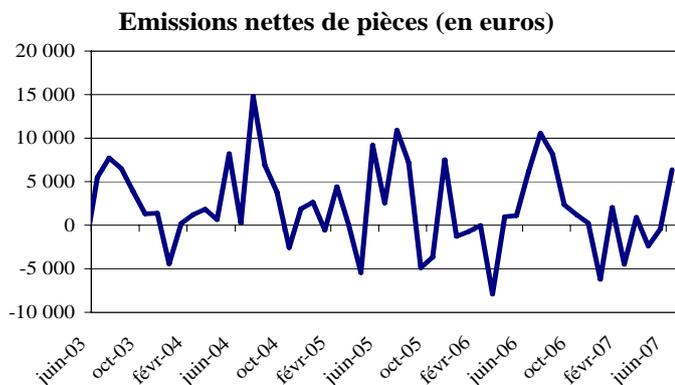
☞ La valeur des opérations de compensation (34 595 169 euros) au 2^{ème} trimestre 2007 s'inscrit en baisse de 9,2 % par rapport au trimestre précédent. En revanche, le nombre d'opérations réalisées (112 553 unités) a augmenté de 6,7 %, dont 93,1 % sont des chèques, 6,8 % des virements et 0,1 % des traites. En glissement annuel, l'activité est en hausse de 3,8 % en valeur et de 6,5 % en volume.



Circulation fiduciaire

☞ Au 31 mai 2007, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 8,554 millions d'euros (pour un volume de 250 791 billets), soit une progression en glissement annuel de 14,7 %.

Les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'élevaient au 31 mai 2007 à 0,324 millions d'euros (pour un volume de 1,710 million de pièces), soit une hausse en glissement annuel de 6,0 %.



III – BREVES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Dérogation à la règle d'origine

☞ Le 15 mars dernier, la Commission Européenne a accepté, à compter du 1^{er} avril 2007 et ce pour une durée de 6 ans, une demande de dérogation aux règles d'origine portant sur 1 290 tonnes annuelles de produits de la pêche transformés à Saint-Pierre-et-Miquelon, au bénéfice de l'ensemble des industries de transformation de l'archipel. Quatre catégories de produits bénéficient de cette dérogation : les filets de poissons congelés (pour 11 espèces différentes), la chair ou farce congelée (pour 4 espèces), les filets de morue salée et la morue salée entière. Les usines de transformation complètent l'insuffisance d'approvisionnement en poissons originaires de Saint-Pierre-et-Miquelon par des apports supplémentaires de matières premières en provenance du Canada. Grâce à cette dérogation, les produits canadiens transformés dans l'archipel sont exonérés des droits de douane à l'entrée sur le marché communautaire européen.

Coopération régionale

☞ Le 3 avril 2007, M. Denis Detcheverry, Sénateur de l'archipel, a remis son rapport portant sur la Coopération régionale au Ministre de l'Outre-Mer. Le rapport met en évidence les axes prioritaires à développer pour asseoir une coopération efficace et pérenne entre les quatre provinces du Canada atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et Nouveau-brunswick) et l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans cette optique, les premières assises de coopération et d'expansion économiques se sont tenues le 28 juin 2007 à Saint-Pierre, en présence de MM. Daniel Jouanneau, Ambassadeur de France au Canada, et Olivier Nicolas, Consul de France à Moncton, et d'une soixantaine d'acteurs politiques, économiques et sociaux de l'archipel.

Contrat de plan 2007-2013

☞ Le 5 juin dernier, le Conseil territorial a examiné les termes du cinquième contrat de plan Etat/Collectivité territoriale prévu pour une durée de 5 ans, de 2007 à 2013. Le contrat de plan prévoit le financement d'actions en faveur du développement économique et de l'emploi à hauteur de 40 millions d'euros ciblés vers l'appui à la diversification économique, l'appui au développement, la consolidation des équipements, et l'amélioration des conditions de vie.

Création d'un observatoire des prix et des revenus

☞ Suite au décret n° 2007-662 du 2 mai 2007, il est créé à Saint-Pierre-et-Miquelon, comme à Mayotte et dans les DOM, un observatoire des prix et des revenus, dont la mission est d'analyser le niveau et la structure des prix et des revenus et de fournir aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution. Cet observatoire, composé de 15 personnes (représentants de l'Etat, élus locaux, représentants de la chambre de commerce, de l'IEDOM, etc.), doit établir un rapport annuel, pouvant être assorti d'avis et de propositions, et adressé aux ministres chargés respectivement de l'outre-mer, de l'économie et des finances et de l'emploi.

Rapprochement des ministères de l'Intérieur et de l'Outre-mer

☞ Sur proposition du Premier Ministre, le Président de la République a nommé Mme Michèle Alliot-Marie ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales. M. Christian Estrosi a été nommé, le 19 juin 2007, Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer, auprès de la Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales.

Nomination du nouveau président du crédit Saint-Pierrais

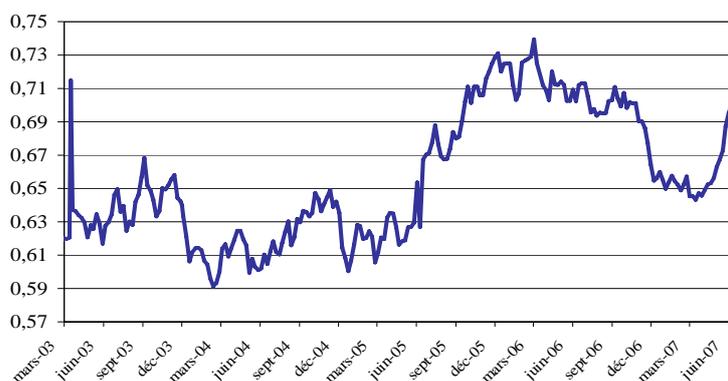
☞ Lors de la réunion du Conseil d'Administration du Crédit Saint-Pierrais, qui s'est tenue le 1^{er} juin 2007 à Saint-Pierre, M. Jean-Claude BRIAND a été nommé Président du Conseil d'Administration de l'établissement bancaire. Il succède ainsi à M. Robert HARDY.

Nouveau Député de l'archipel

☞ Mme. Annick GIRARDIN, a été élue le 16 juin 2007, avec 51,3 % des voix, Député de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Elle succède à M. Gérard GRIGNON, qui occupait ces fonctions depuis 1986.

Tendance à la hausse du dollar canadien depuis avril 2007

☞ Au cours du 1^{er} trimestre 2007, le taux de change du dollar canadien par rapport à l'euro s'était nettement inscrit en baisse. Au cours du 2^{ème} trimestre, la tendance s'est inversée. Le cours moyen de change de l'euro contre le dollar canadien s'est inscrit en hausse de 0,9 % entre les mois de mars et d'avril 2007, de 3,6 % entre les mois d'avril et de mai et de 3,5 % entre mai et juin, passant de 0,6463 euros en mars 2007 à 0,6996 euros en juin. En revanche, en glissement annuel, il s'inscrit en recul de 1,4 %.



Indicateurs économiques

LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Δ % mois précédent	Δ % mois année N-1
Indice des Prix <i>Source : Préfecture</i>	Prix à la consommation 1 ^{er} trimestre 2007 (base 100 en déc. 2006)	99,04	- 0,96 %* <i>*Variation trimestrielle</i>	- 0,22 %* <i>*Par rapport à mars 2006</i>
Chômage <i>Source : D.T.E.F.P</i>	Nombre de demandeurs d'emploi (cat.1) Mai 2007 :	304	- 16,0 %	- 5,0 %
	Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Mai 2007 :	245	- 25,1 %	- 4,3 %
Commerce extérieur <i>Source : Service des Douanes</i>	Importations (milliers d'euros) Mai 2007 :	3 333	- 38,5 %	- 42,3 %
	Cumul annuel :	21 869	-	- 4,1 %
	Exportations (milliers d'euros) Mai 2007 :	572	- 71,3 %	+ 15,1 %
	Cumul annuel :	3 726	-	+ 52,9 %
	Déficit commercial (milliers d'euros) Mai 2007 :	2 761	- 19,5 %	- 47,7 %
	<i>s</i>			

LES INDICATEURS D'ACTIVITE		Données brutes	Δ % mois précédent	Δ % mois année N-1
Pêche industrielle <i>Source : Affaires Maritimes</i>	Débarquements (en tonne) Cumul au 31 mars 2007	1 844	-	1 737* <i>*campagne 2005/2006</i>
Pêche artisanale <i>Source : Affaires Maritimes</i>	Débarquements (en tonne) Cumul au 30 juin 2007	325 878	-	-41,3 %
Trafic aéroportuaire (aéroport de Saint-Pierre) <i>Source : Aviation civile</i>	Nombre de passagers (arrivées + départs) Mai 2007 :	2 124	- 28,9 %	- 18,7 %
	Cumul annuel :	11 129	-	- 5,5 %
	Mouvements d'avions Mai 2007 :	234	+ 23,8 %	+ 4,0 %
	Cumul annuel :	1 066	-	- 3,4 %
	Fret et envois postaux (en tonne) Mai 2007 :	13,477	- 8,7 %	- 6,2 %
	Cumul annuel :	73,308	-	+ 4,1 %
Trafic portuaire (port de Saint-Pierre) <i>Source : Capitainerie du port</i>	Mouvements de navires Mai 2007 :	74	- 0,4 %	- 5,1 %
	Cumul annuel :	200	-	- 7,4 %
	Fret (en tonne) Mai 2007 :	997	- 38,8 %	- 56,3 %
	Cumul annuel :	7 466	-	- 7,3 %

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE

Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement : 4% (13/06/07)

Taux de la facilité de prêt marginal : 5% (13/06/07)

Taux de la facilité de dépôt : 3% (13/06/07)

TAUX D'INTERET LEGAL

ANNEE 2007 : 2,95 % (JO du 21/02/07)

ANNEE 2006 : 2,11 % (JO du 7/02/06)

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1/08/06)

Livret A et bleu	Codevi	LEP	PEL*	CEL*
2,75%	2,75%	3,75%	2,50%	1,75%

*hors prime d'Etat

Taux moyen mensuel monétaire (Tempé moyen mensuel)

Mars	Avril	Mai	Juin
3,6948%	3,8230%	3,7935%	3,9570%

TIBEUR (juin 2007)

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
4,0970%	4,1470%	4,2830%	4,5050%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Mars	Avril	Mai	Juin
4,05%	4,24%	4,37%	4,65%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Mars	Avril	Mai	Juin
4,25%	4,44%	4,59%	4,90%

TAUX DE L'USURE (applicables à partir du deuxième trimestre 2007)

CREDITS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe
- Prêts à taux variable
- Prêts relais

Autres prêts

- Prêts d'un montant < ou = à 1524 €
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €

Seuils de l'usure

6,27%
6,24%
6,35%
20,33%
19,25%
8,72%

CREDITS AUX ENTREPRISES

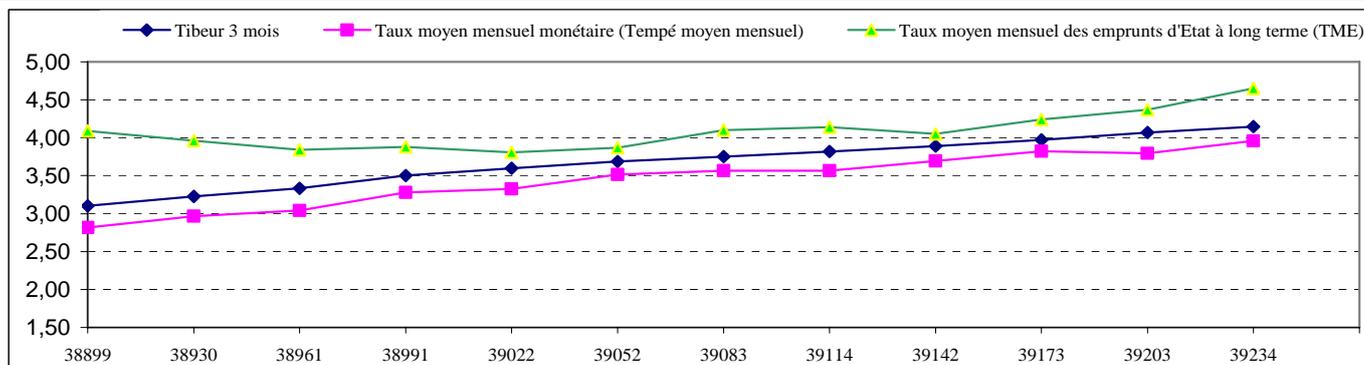
- Découverts en compte (1)

Seuils de l'usure

14,44%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

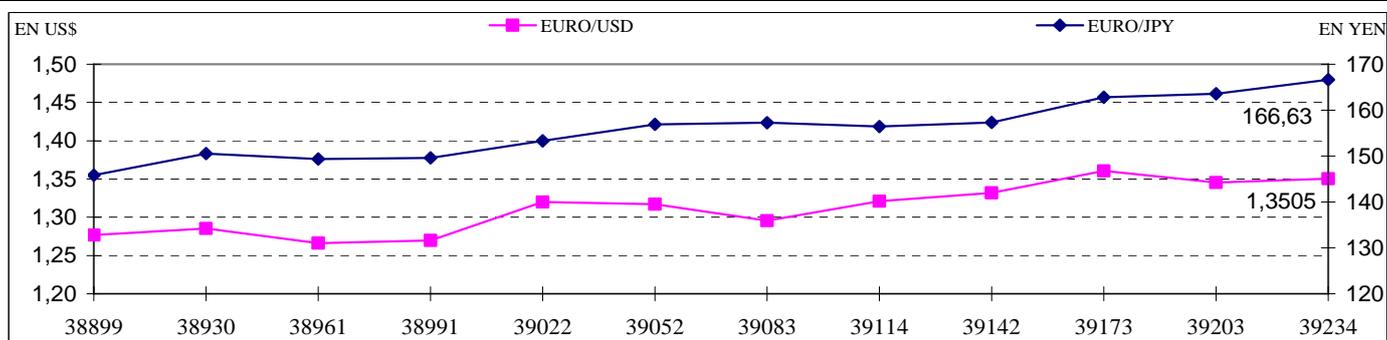
TAUX DES MARCHES MONETAIRES ET OBLIGATAIRES



TAUX DE CHANGE (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3505	EURO/ZAR (Afr. du sud)	9,5531	EURO/SRD (Surinam)	3,7705
EURO/JPY (Japon)	166,63	EURO/BWP (Botswana)	8,3403	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4174
EURO/CAD (Canada)	1,4245	EURO/SCR (Seychelles)	8,4681	EURO/DOP (Rép.Dom.)	44,97
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,6740	EURO/MUR (Maurice)	41,974	EURO/BBD (La Barbade)	2,7010
EURO/SGD (Singapour)	2,0664	EURO/BRL (Brésil)	2,6008	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,5173
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5569	EURO/VEB (Vénézuéla)	2906,37	EURO/XPF (TOM, Nvelle-Cal.)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2482,58	EURO/XCD (Dominique)	3,6464	EURO/FC (Comores)	491,96775

EVOLUTION DE L'EURO SUR 12 MOIS (dernier jour fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les monnaies des 12 pays participant à l'Union monétaire

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD

Directeur de la publication : A. VIENNEY

Responsable de la rédaction : V. R. NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer le 3 juillet 2007

Dépôt légal : 3 juillet 2007 - N° ISSN 1240-2796